Arrangement avec le Liechtenstein sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile

2013/0423(NLE) - 11/03/2014 - Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique

La commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures a adopté à l’unanimité le rapport de Roberta METSOLA (PPE, MT) sur le projet de décision du Conseil relative à la conclusion de l'arrangement entre l'Union européenne et le Liechtenstein sur les modalités de sa participation au Bureau européen d'appui en matière d'asile.

La commission parlementaire appelle le Parlement européen à donner son approbation à la conclusion de l'arrangement.